

Roscoff infos

Magazine d'informations municipales

N° 24 | Janvier - Février 2015



 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Les tempêtes à Roscoff

Prévenir, soutenir, réparer



Bibliothèque :
un groupe de lecteurs

p. 6

Une maison de santé
pluridisciplinaire

p. 7

Histoire : les anciennes
fortifications de Roscoff

p. 9

Recette de chef
par Olivier Peron

p. 10





L'Édito du Maire

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans et des bonnes résolutions remplies d'espérance, c'est un plaisir de succomber à la tradition et au rituel des vœux.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite une excellente année, belle et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles ainsi que pour vos proches.

Dans un monde un peu déboussolé, en quête de valeurs, en quête de sens, en quête d'identité, en souffrance aussi, il est rassurant de se retrouver proche des amis, de la famille pour des moments de convivialité.

Pour notre ville de Roscoff, si nous pensons la ville de demain, nous devons d'abord et avant tout, réussir celle d'aujourd'hui, dans laquelle nous vivons. Notre projet de territoire, qui est le Roscoff de demain, a pour but de valoriser nos nombreux atouts par une cohérence et une continuité des projets.

Par contre, les conditions de réalisation de ces projets ont changé car la réforme territoriale en cours, limite fortement les moyens financiers des collectivités territoriales.

Prenons donc ensemble les bonnes mesures pour parvenir malgré tout à réaliser nos projets, et confirmer le slogan écrit sur nos cartes de vœux :

« Donnons de la hauteur à nos projets »

Pour conclure cet édit, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une année heureuse pour 2015.

Joseph Séité

E deroù ar bloaz nevez emañ ar mare d'ober ar renabl eus an traoù a zo bet graet, d'ober ratozhioù mat leun a c'hoanag, hag ur blijadur eo evidon kinnig hetoù deoc'h hervez an hengoun.

En anv skipailh an Ti-kêr e hetan ur bloavezh mat-kaer , brav ha plijus, da bep hini ac'hanoc'h, d'ho familhoù ha d'ho kerent nes.

En ur bed un tammig kollet, hag a zo o klask talvoudoù, ur ster bennak d'an traoù, un identelezh, en ur bed hag a c'houzañ ivez, eo frealzus en em gavout en-dro tost d'ar vignoned, d'ar familh evit tremen pennadoù plijus asambles.

Soñjal a reomp e petra e vo kêr Rosko a-benn warc'hoazh, met da gentañ-holl e rankomp ober diouzh ma raio berzh evel m'emañ hiziv, rak al lec'h a vevomp ennañ eo. Hor raktres evit hor c'hornbro, evit ar pezh e vo Rosko en amzer da zont, a glask ober gant hor barregezhioù niverus evit raktresoù stag-ha-stag ha ne zilezer ket e-kreiz an hent.

Padal, cheñchet eo ar mod da gas ar raktresoù-se da benn, rak gant adreizh an tiriadoù a zo war ar stern e vo kalz nebeutoc'h a arc'hant gant hor c'humun.

Greomp asambles ar pezh a zo ret evit seveniñ hor raktresoù daoust pe zaoust, ha evit lakaat da wir al lugan a zo skrivet war hor c'hartennoù-hetoù :

« Sellomp a-bell gant hor raktresoù »

Evit klozañ ar pennad-stur-mañ e hetan da bep hini ac'hanoc'h ur bloavezh eürus e 2015.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Mairie de Roscoff

Crédit photos : Mairie de Roscoff, François Moal, Saint Thomas TV

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.fr.

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)

 twitter.com/VilleRoscoff

21

Nombre de naissances en 2014
(dont une à Roscoff !)



GROS PLAN

sur novembre et décembre

▼ Lundi 3 novembre – port de plaisance

Route du Rhum : Thomas Coville à Roscoff

Quelques heures après le départ de la Route du Rhum, le navigateur Thomas Coville, a été contraint à l'abandon après être entré en collision avec un cargo. Il a amarré son trimaran géant à Roscoff. Une centaine de curieux lui a rendu hommage.



▼ Vendredi 7 novembre – Cinéma Ste Barbe

Une nouvelle façade pour le Cinéma Ste Barbe

Durant la fermeture annuelle du Cinéma Ste Barbe, des travaux ont été engagés sur le bâtiment communal. La réfection des enduits de la façade ouest, a été confiée à une entreprise locale pour un montant de 8 300 € TTC. L'aménagement de la partie haute du cinéma utilisée par l'association de théâtre roscoivite a été réalisé par les services municipaux.



▲ Jeudi 20 novembre – Mairie de Roscoff

Première visite du sous-préfet

Philippe Beuzelin, sous-préfet de Morlaix (5^e à partir de la droite), a rencontré les élus de la municipalité, lors de sa première visite officielle dans la commune, depuis sa prise de fonctions en septembre dernier. Il a consacré une grande partie de sa journée à Roscoff : après une visite des laboratoires de Manros-Therapeutics à Perharidy, il a été reçu à la mairie par Joseph Seité qui lui a présenté la commune.



▲ Vendredi 14 novembre – Hôtel d'Angleterre

Repas annuel des aînés

Les plus de 70 ans étaient invités au repas offert par le CCAS de la ville de Roscoff. Maryvonne Boulch, adjointe au maire chargée des affaires sociales, a souhaité la bienvenue aux 140 participants, et particulièrement à ceux qui accédaient pour la première fois à cette rencontre, qui s'est déroulée à l'Hôtel d'Angleterre.

▼ Samedi 6 décembre – Espace Mathurin Méheut

Téléthon à Roscoff : 2200 € collectés

L'Association Roscovite contre les Myopathies a organisé de multiples animations à l'occasion du Téléthon. Grâce au marché aux fleurs, légumes et crustacés mais aussi aux différents stands d'animation, l'association a collecté 2200 €.



▶ Samedi 20 décembre – centre-ville

Roscoff fête Noël

Les familles roscoivites sont venues nombreuses participer aux animations proposées par la ville pour fêter Noël. Après un spectacle et un goûter offert par la commune, les enfants ont déambulé dans les rues pour accueillir le Père Noël, qui est descendu de l'église pour saluer les enfants et distribuer des bonbons.

Les tempêtes à Roscoff

Prévenir, soutenir, réparer



Les tempêtes hivernales sont violentes à Roscoff, exemple le 11 mars 2013.

Une attention particulière pour les sites à risque

Le Camping Municipal étant exposé au risque de submersion marine, il est doté depuis 2012 d'un cahier de prescriptions de sécurité afin d'assurer la sécurité de ses occupants, de les informer sur ce risque et de prévoir des mesures propres à assurer leur alerte et leur évacuation.

Tout comme la commune, mais concernant la sécurité en mer, les deux ports de Roscoff sont soumis au Plan ORSEC. En cas d'accident survenant dans la bande des 300 m de la côte, les autorités habilitées à intervenir sont le SDIS ou la SNSM. Au-delà, le CROSS compétent est le CROSS CORSEN (sémaphore de l'Île de Batz).

Une réserve communale au service de la population

En 2009, la ville de Roscoff s'est également dotée d'une réserve communale de sécurité. Celle-ci est destinée à aider l'autorité municipale à remplir ses missions dans le domaine de la sécurité civile à savoir : l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Cette réserve communale de sécurité civile est fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire. Elle compte actuellement 15 bénévoles.

Une fiche de procédure tempête

Afin de compléter les dispositifs en place et suite aux dernières tempêtes, une fiche de procédure spécifique a été réalisée afin de définir les différentes étapes d'alertes et les contacts à mobiliser en cas de nouvelle tempête.

Pluie, rafales de vent, coups de tonnerre et grosses vagues : les tempêtes hivernales à Roscoff sont toujours impressionnantes. En 2013 et 2014, la cité corsaire n'a pas été épargnée... La commune a mis en place de nombreux outils pour lutter au mieux contre ces épisodes climatiques.

Les tempêtes sont monnaie courante à Roscoff en hiver, un coefficient de marée supérieur à 90, un vent de Nord-Est ou de Nord-Ouest sont souvent les facteurs déclencheurs. La commune, en collaboration avec les autorités compétentes, a mis en place un certain nombre d'outils pour sécuriser le mieux possible la population et ses biens.

Un plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a été adopté en 2010. Il est appliqué en cas de danger pour la population ou pour les biens. Il a été réalisé en concertation avec les services de la Communauté de Communes du Pays Léonard (CCPL). Elle a apporté son expertise afin de réaliser

le volet « submersions marines » du Plan Communal de Sauvegarde pour le compte des quatre communes concernées (Sibiril, Santec, Roscoff et Saint-Pol-de-Léon). Cette assistance permet de garantir la coordination des actions, la mutualisation des moyens et la mise en place d'un Poste de Commandement Intercommunal. Ce dernier, composé d'élus référents, de techniciens et administratifs communaux et intercommunaux, se décline en trois cellules : sécurité et logistique, juridique et financière et communication.

Le Plan Communal de Sauvegarde :

- Recense les « risques connus » et les « moyens disponibles »,
- Détermine les « mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes »,
- Fixe « l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité »,
- Met en œuvre des « mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population ».



Etat de catastrophe naturelle : jugement en cours

L'état de catastrophe naturelle, au titre des phénomènes liés à l'action de la mer pour des dommages survenus les 1^{er} et 2 février 2014, n'avait pas été reconnu par un arrêté interministériel du 13 mai 2014 ». La commune a sollicité un cabinet d'avocats pour examiner les moyens de recours contre cette décision. En effet, si le patrimoine communal a été endommagé, c'est sans compter les dégâts subis par certains propriétaires particuliers ou commerçants (estimation 750 000 €). Un recours a été déposé dans l'espoir d'une révision de l'arrêté.

Abris de Jardin Exonérés de la taxe d'habitation

Le Conseil Municipal a voté l'exonération totale des abris de jardin soumis à déclaration préalable.



Vous ne devrez plus payer de taxe pour votre abri de jardin

reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, d'installations ou d'aménagements de toute nature, de changement de destination des locaux. Cette taxe est applicable à toute nouvelle surface close et couverte supérieure à 5 m² sous une hauteur d'au moins 1,80 m. Un certain nombre d'exonérations peuvent être accordées, et notamment, depuis la loi de finances du 29 décembre 2013.

Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Plus d'infos :
Service urbanisme - 02 98 24 43 03
urbanisme.mairie@roscoff.fr

La taxe d'aménagement, applicable depuis le 1^{er} mars 2012 est payée pour les opérations de construction, de

Opération Breizh Bocage sur le bassin-versant de l'Horn-Guillec



Dans le cadre du Plan Algues Vertes porté par le Syndicat Mixte de l'Horn se déroule depuis décembre 2014 sur l'ensemble du bassin-versant algues vertes (BVAV) Horn-Guillec, une phase de rencontres des agriculteurs et d'élaboration de diagnostics bocagers afin de protéger cours d'eau et zones humides, et d'améliorer les fonctions dénitrifiantes de ces dernières en restaurant ou complétant la trame bocagère de ceinture par la création de nouveaux aménagements. Cette action est entièrement basée sur le volontariat.



Les communes littorales de Santec et de Roscoff, du fait notamment de leur topographie et de la composante limono-sableuse de leurs sols, sont soumises périodiquement à d'importants phénomènes d'érosion. Avec un appui politique local fort, il a été décidé de s'affranchir du zonage strict en abord de zones humides et de travailler « en plein », à l'échelle des deux communes. Pourront ainsi être réalisés travaux de création sur les plateaux, versants et évidemment en bas de pente.

Ainsi, si des exploitations agricoles de la commune de Santec ou de Roscoff sont intéressées par la démarche, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec

Sergueï INGERT, technicien bocage du SMH, afin de se rencontrer, puis dans un second temps, élaborer diagnostic et projet bocagers.

Cette opération est subventionnée à hauteur de 100 % des coûts H.T des travaux, la TVA restant à la charge de l'agriculteur mais n'étant pas récupérable. Ces coûts comprennent la réalisation de talus, la fourniture de plants et de paillage, la plantation, la pose de protections contre le gibier pour les arbres et le dégagement des jeunes plants pendant deux ans suivant la plantation.

Plus d'infos :
02 98 69 51 22 - sm.horn.bocage@gmail.com

Arbres et Electricité : élaguer !

Vous êtes propriétaire d'arbres proches de lignes électriques ?

Elaguer aux abords des lignes électriques, c'est 0 accident corporel, 0 coupure d'électricité, 0 dégâts aux lignes électriques, 0 € de dommages et intérêts à votre charge. Demandez en mairie la brochure sur vos droits et devoirs en matière d'élagage et d'abattage.

Plus d'infos : Mairie de Roscoff
02 98 24 43 00 ou erdf.fr

Consultation du public sur l'eau

L'eau, les inondations, le mille marin : quelles actions ? L'agence de l'eau Loire-Bretagne lance une consultation grand public jusqu'au 18 juin 2015 afin de connaître votre avis sur les schémas directeurs d'aménagement et de gestion et les plans de gestion des risques d'inondation. Sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr, vous retrouvez des documents d'information ainsi qu'un questionnaire pour répondre en ligne.

Economies d'énergies

Vérifiez la température de vos appareils de froid

Pour faire des économies d'énergie, pensez à régler vos appareils de froid à la bonne température. Pour un réfrigérateur, une température comprise entre 3° et 5°C est suffisante. Chaque degré en moins par rapport à la température de consigne consomme 5 % d'énergie de plus ! Pour vérifier la température de votre réfrigérateur, mettez un thermomètre dans un verre d'eau, laissez-le en place au moins une nuit, et faites la mesure aux différents étages du réfrigérateur ainsi que dans la porte. Quant à votre congélateur, réglez-le à -18°C et dégivrez-le régulièrement : à partir d'un centimètre de givre, il consomme 30% d'électricité supplémentaire !

Plus d'infos : HEOL - 02 98 15 55 47
www.heol-energies.org

Recevoir le Roscoff Infos

Le journal municipal est distribué tous les deux mois dans votre boîte aux lettres. En cas de problème de réception, merci de le signaler à la mairie en indiquant votre nom et votre adresse. Vous pouvez également retrouver le Roscoff Infos à l'Hôtel de Ville et à l'Office du Tourisme.

Le bulletin est téléchargeable sur www.roscoff.fr.

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes 2015

Les propriétaires de meublés de tourisme classés ou non classés ont l'obligation de les déclarer en Mairie chaque année (article L324-1-1 du Code du Tourisme).

Les formulaires CERFA n° 14004*02 pour les meublés ou n° 13566*02 pour les chambres d'hôtes sont téléchargeables sur Internet ou peuvent être retirés dans les mairies et offices de tourisme. Le formulaire complété est à adresser à la mairie de la commune de location.

Le propriétaire qui ne respecte pas cette obligation est passible d'une amende.

**Plus d'infos : Service Taxe de Séjour
06 15 89 73 38 - Communauté de
Communes du Pays Léonard
29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint Pol de Léon**

Rejoignez le club des usagers Penn-ar-Bed

Utilisateurs et futurs utilisateurs du réseau Penn-Ar-Bed, votre avis nous intéresse !

Afin d'améliorer l'organisation du réseau de transport collectif Penn-Ar-Bed, le Conseil Général propose aux finistériens de participer à des clubs des usagers pour faire part de leurs attentes et de leurs suggestions.

Plus d'infos : <http://www.viaoo29.fr>

Une webcam à Roscoff

La commune a installé une webcam sur le front de mer sur le bâtiment de l'école de voile couvrant Roscoff à 180° de la tourelle Marie-Stuart à la chapelle Sainte-Barbe. Les internautes peuvent à tout moment de la journée visionner les images.

Plus d'infos sur roscoff-tourisme.com



Les lecteurs ont pu échanger et partager leurs coups de cœur

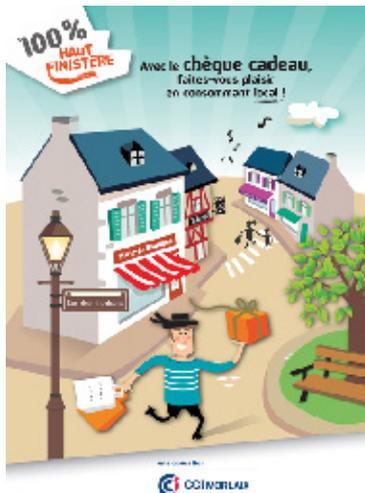
Bibliothèque Naissance d'un club de lecteurs !



Partager des coups de cœur de lecture, échanger des avis sur des auteurs, découvrir et faire découvrir des livres, mais aussi des bandes dessinées, des disques, des films et, tout simplement, passer un moment convivial : tout cela est possible en participant au club lecture de la bibliothèque qui vient d'être mis en place. Pour la première fois, Marie Henry et Sandrine Estadiou, agents bibliothécaires,

ont accueilli quelques passionnés de lecture pour discuter des ouvrages « coup de cœur ». Cette première soirée a fixé les règles de fonctionnement et aussi permis de dresser une première liste des ouvrages qui peuvent éventuellement être recommandés aux usagers de la bibliothèque. Les lecteurs ont promis de se revoir chaque trimestre.

Consommez local avec le chèque 100% Finistère !



Pour encourager le commerce de proximité et promouvoir le développement économique local, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix a mis en place sur le territoire du Pays de Morlaix, le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère ».

Vous êtes à la recherche d'une idée originale pour un anniversaire, pour la Saint-Valentin, pour la fête des mères ou la fête des pères ? Vous prévoyez un achat groupé ? Ayez le réflexe Chèque cadeau 100 % Haut Finistère !

Valable dans près de 500 commerces et 61 communes du Pays de Morlaix, il permettra à l'heureux bénéficiaire de se faire plaisir tout en contribuant au développement économique local.

Commerces de Roscoff : Hôtel Restaurant « Le Brittany », Restaurant « Le Surcouf », Restaurant

« Le Hublot » et le Casino jeux, Camping « aux Quatre Saisons », « C au Carré », « Instant de beauté », « La P'tite Fabrik », « La Maison du Marin », « le Comptoir de la Mer », « Ti mat », « Lovely Shop », « So Coquelicot », Yves Bérault, habillement marin, Pharmacie Queméner, Casino Supermarché, etc.

Plus d'infos : <http://www.morlaix.cci.fr>

100pour100-hautfinistere@morlaix.cci.fr - Tel: 02 98 62 29 95

La liste des commerçants qui participent à l'opération est téléchargeable sur le site internet.

Roscoff si on sortait ?

Janv-Fév
2015

Toutes les animations sur
www.roscoff.fr

 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Vendredi 9 janvier

Cérémonie des vœux à la population

18h – Salle Polyvalente
Service de garderie pour les enfants

Rens. Mairie de Roscoff
02 98 24 43 00 – roscoff.fr

Jeudi 15 janvier

Connaissance du Monde

« INDONESIAISE »

Aventures et rencontres réalisé et présenté par Alain Wodey

Par l'association Art et Culture à Roscoff

14h30 / 20h45
Cinéma Ste Barbe.

Plein tarif : 6,50 €

Adhérent Art et Culture : 5,50 €

Jeune 8/14 ans et demandeur d'emploi : 3,00 €

Moins de 8 ans : gratuit

Pas de réservation

Rens. 06 16 95 89 77

artetculture_roscoff@hotmail.com

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Samedi 17 janvier

Vœux aux associations

11h – Espace Mathurin Méheut

Rens. Mairie de Roscoff – 02 98 24 43 00
roscoff.fr

Jeudi 29 janvier

Conférence « Les sémaphores : Un œil sur l'océan »

par le Capitaine de Vaisseau - Roger Guillamet.

Proposé par Art et Culture

20h30 – Salle Rannic

Espace Mathurin Méheut

Tarifs : 3 € / 1.50 € adhérent

Rens. 06 03 10 03 99

artetculture_roscoff@hotmail.com

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Samedi 31 janvier

Bal Masqué pour les enfants

Organisé par le service enfance jeunesse

Ville de Roscoff

De 15h à 18h

Espace Mathurin Méheut

Entrée : 2 €

Rens. Centre de loisirs Kerjoie

02 98 19 31 31

Jeudi 5 février

Connaissance du Monde

« RUSSIE Eternelle » de Moscou à Saint Pétersbourg par Michel Drachousoff

Par l'association Art et Culture à Roscoff

14h30 / 20h45 – Cinéma Ste Barbe.

Plein tarif : 6,50 €

Adhérent Art et Culture : 5,50 €

Jeune 8/14 ans et demandeur d'emploi : 3,00 €

Moins de 8 ans : Gratuit

Pas de réservation

Rens. 06 16 95 89 77

artetculture_roscoff@hotmail.com

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Samedi 7 février

Fest-Noz

Par Ar Boutou Nevez

20h30 – Espace Mathurin Méheut

Rens. 06 86 88 00 26 – alain-paoli@orange.fr

Dimanche 15 février

Loto

Par le jumelage Roscoff Great Torrington

A partir de 13h – Salle Polyvalente

Rens. Yvon Cabioch

02 98 61 23 96 – yvoncabioch@wanadoo.fr

Dimanche 22 février

Vide-Grenier et bébé puces

Par le jumelage Rosko – Praz

De 8h30 à 18h

Petite restauration

Entrée : 1 € / gratuit – de 12 ans

Pour les exposants : 6 € la table de 2 m 20

Rens. Serge Pautet – rosko-praz@laposte.net

06 72 21 48 03

Mercredi 25 et jeudi 26 février

Collecte de sang

De 8h30 à 12h30

Centre Michel Colombe - Saint-Pol-de-Léon

Rens. www.dondusang.net

Jeudi 26 février

Conférence

Le Jardin de la Marine de Brest de Louis XIV à nos jours

Proposé par Art et Culture

20h30 – Espace Mathurin Méheut

Tarifs : 3 € / 1.50 € adhérent

Rens. 06 03 10 03 99

artetculture_roscoff@hotmail.com

<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Les activités

Ateliers de la bibliothèque municipale

Les p'tits ateliers créatifs autour de l'hiver

Mercredi 14 janvier et 28 janvier de 15h à 16h

Pour les 7-12 ans - gratuit – sur inscriptions

Colorier autrement

Mercredi 11 et 18 février de 10h30 à 11h30

Pour les 7-12 ans - gratuit – sur inscriptions

Ta bibliothèque en pyjama

Mardi 10 ou 17 février (sous réserve) de 20h

à 20h30 - pour les 4-7 ans - gratuit – sur

inscriptions

Rens. Bibliothèque Municipale – Place Célestin

Séité - 02 98 19 31 27

bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Concours enfants

A l'occasion des Florocéanes qui auront lieu

le 11 et 12 juillet 2015, le jardin exotique et

botanique de Roscoff organise un concours

de dessin pour les enfants dont le thème sera

« Dessine moi un jardin exotique »

Dimension 50/50 cm, sous pochette

transparente avec au dos le nom et prénom

l'âge et la classe.

Concours ouvert aux écoles de Roscoff et des

cantons, ainsi qu'aux centres aérés et tous les

enfants qui le désirent.

Rens. Elisabeth Edern – 06 65 78 99 43

Et pourquoi pas un ciné ?

Cinéma Ste Barbe -16 Rue Yan'Dargent

02 98 61 19 23

Plein tarif : 6 € - tarif réduit : 5 € - moins de

12 ans : 4 € supplément 3D : 1.50 €

Programme disponible à l'Office de Tourisme,

dans les commerces

www.cinemasaintebarbe.fr.

Pour connaître toutes les animations et visites proposées sur Roscoff :

Office de Tourisme - Quai d'Auxerre Roscoff

02 98 61 12 13

tourisme.roscoff@wanadoo.fr

www.roscoff-tourisme.com

Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 12

communication.mairie@roscoff.fr

www.roscoff.fr

LES ANCIENNES FORTIFICATIONS ET CANONS DE ROSCOFF

Véritable pôle économique à partir du XV^{ème} siècle, le port de Roscoff a été défendu très tôt contre les attaques maritimes.

Trois batteries sont aménagées :

Sous Louis XIV, Roscoff constitue un élément dans le plan de protection de la Baie de Morlaix élaboré par Vauban lors d'un voyage en Bretagne ; le château du Taureau devient la pièce maîtresse comme centre de commandement de la capitainerie.

En 1694, Vauban corrige et signe les plans et devis présentés par Poictevin le Jeune de la Renaudière afin de réaménager l'îlot de Blosson.

Financé par plusieurs habitants de Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, un pont-levis permet d'y accéder. Une batterie y est construite, composée de treize embrasures, de huit canons, de merlons gazonnés, d'un corps de garde et d'une poudrière.

En 1820, elle compte en plus un magasin d'artillerie, une guérite et un fourneau à rougir les boulets. Ce fortin a été profondément modifié durant le XIX^{ème} siècle puis lors de la seconde guerre mondiale.

Vauban fait aussi construire dans la ville une autre batterie, le fort de la Croix, dit «petit fort», (proche de l'ancienne croix de Batz). Fait entièrement maçonnerie et doté d'une petite poudrière, il est construit à même le rocher. Il était le siège du commandement des garde-côtes, compétent pour l'île de Batz et Roscoff.

En 1742, il portait deux canons de 12, un de 6 et un de 4.

Une partie de ses murs en arrondi forme encore le soutènement du jardin attenant à la villa de la Station Biologique, côté mer.

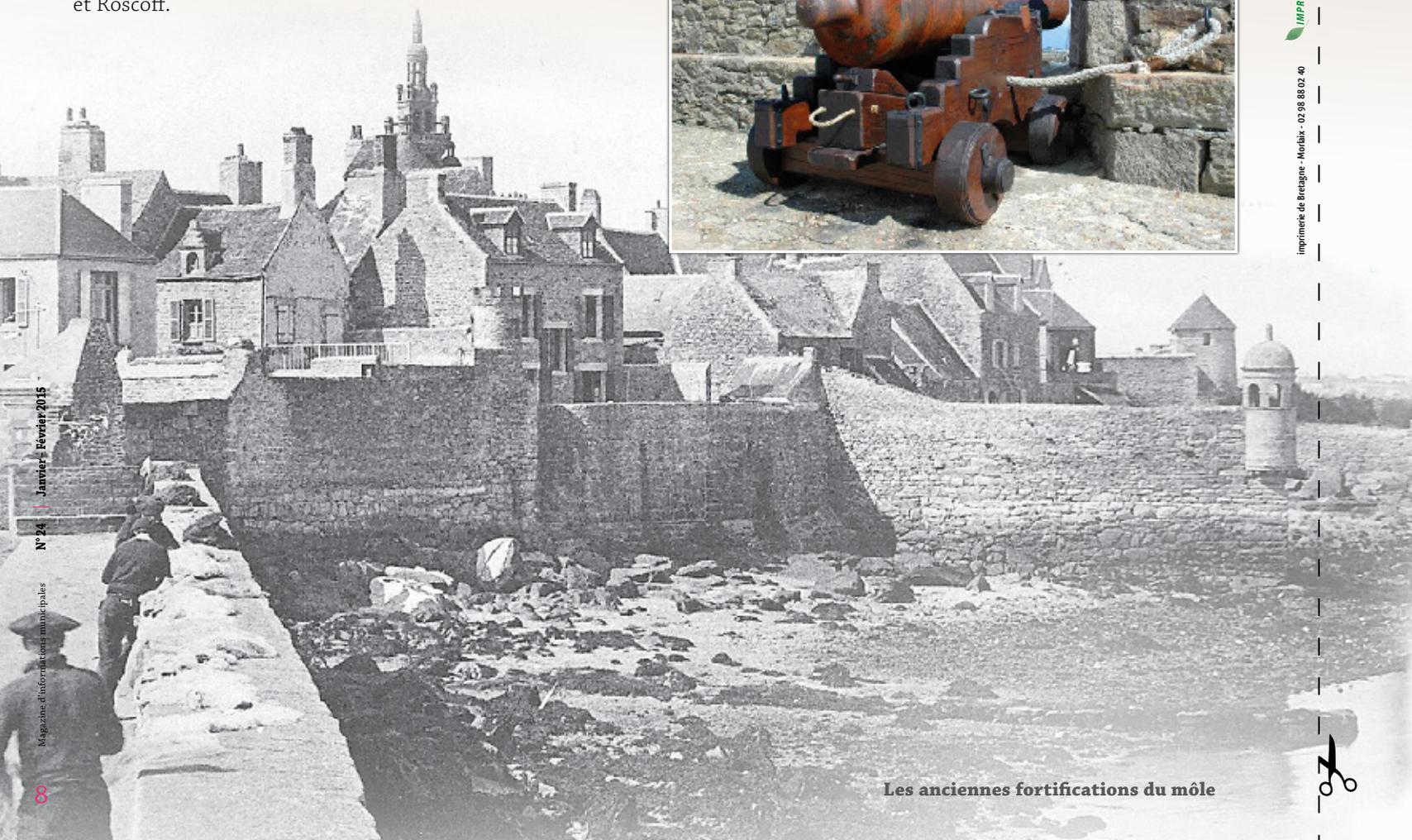
La batterie de côte du vieux quai de Roscoff (commencé vers 1540 pour s'achever en 1742 et baptisé Quai Tristan Corbière en 1995) comportait trois embrasures et trois canons.

Aujourd'hui on y voit un canon de 12 livres du XV^{ème} siècle provenant du fort de Blosson et deux autres offerts par l'arsenal de Cherbourg en 2002.

Dans l'actuelle rue Réveillère, à la fin du XVI^{ème} siècle, quelques maisons fortes d'armateurs et maisons entrepôts disposaient de hauts murs avec de nombreuses portes, poternes et ouvertures fortifiées qui donnaient directement sur la mer.

Un aveu* de 1703 évoque un emplacement côté port, « estant cy devant en jardin avec ses murailles et démoly par sa Majesté pour faire des embrasures et fortifications ».

Les constructions anciennes en front de mer, avec pour certaines des tours et échauguettes, donnent à Roscoff l'allure d'une ville fortifiée...



*Aveu : Acte juridique reprenant un inventaire des biens.

Impression de Bretagne - Mordak - 02 98 88 02 40 IMPRIM'VERT



Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire



Arnaud Linon

Pour reprendre les termes de l'Agence Régionale de la Santé, la ville de Roscoff n'est pas dans un désert médical. Cependant, la commune est aujourd'hui dans un contexte de démographie médicale concurrentielle. L'éloignement relatif des hôpitaux, l'absence d'organisation de soins, des locaux inadaptés ne répondant pas aux nouvelles normes d'accessibilité, font que les jeunes praticiens ne souhaitent plus exercer de manière isolée.

Une maison de santé pluridisciplinaire, regroupant les professionnels de santé, médecins, infirmiers, kinés, ostéopathes, pharmaciens est en préparation pour se positionner près de l'espace Mathurin Méheut.

Rencontre avec Arnaud Linon, kinésithérapeute roscovite et Président de l'association Rosko Santé en charge de la réalisation du projet de santé pour la ville de Roscoff.

« Qui est à l'origine de ce projet de Maison de santé ? »

Arnaud Linon : « La tendance nationale se généralise : les médecins sont de moins en moins attirés par la médecine générale, alors que beaucoup d'entre eux seront dans les prochaines années à la retraite et que le travail à temps partiel se développe. Or, les besoins en termes de consommation et de pratique médicale sont eux, en forte augmentation.

La mise aux normes des cabinets pour les personnes à mobilité réduite entraîne également des coûts importants pour les praticiens. Forts de ces constats, les professionnels de santé roscovites se sont réunis pour réfléchir et trouver des réponses locales adaptées. L'association Rosko-Santé a été créée en 2013, avec l'accord de dix-sept professionnels de santé (médecins, infirmiers libéraux, masseurs kinésithérapeutes) souhaitant unir leurs compétences et regrouper leurs activités en un même endroit. La création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire s'est alors dessinée. »

« Quels sont les avantages d'un tel projet ? »

AL : « Un tel outil permettra en mutualisant les moyens matériels et les besoins (formation des médecins notamment) de travailler de façon plus coordonnée et moins isolée pour les professionnels, au bénéfice du patient. Sur un lieu unique, facilitant la continuité des soins, les patients peuvent être pris en charge de façon optimale.

D'autres avantages d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sont reconnus :

- travail dans des salles dédiées, en collaboration avec des spécialistes, qui peuvent être présents quelques heures sur place, présence d'internes de médecine,
- prise en charge globale grâce à la présence de plusieurs praticiens avec la création d'un fichier de patients unique,
- possibilité de bénéficier une salle pour l'accueil des petites urgences qui désengorgerait les hôpitaux et les cliniques,
- mise en place de gardes sur le territoire de santé,
- développement d'un maillage avec des structures sociales... »



L'association Rosko Santé regroupe actuellement 17 praticiens qui souhaitent développer le projet d'une maison de santé pluridisciplinaire à Roscoff.

« Comment ce projet s'est-il développé ? »

AL : « Nous avons fait part de notre projet à la commune qui, dans le contexte général, a vu une réelle opportunité à saisir. Ce volet s'intègre complètement dans le projet d'aménagement du site de la gare. La commune a donc financé à hauteur de 6000 € un cabinet spécialisé pour étudier la faisabilité du projet. En 2014, une phase de dialogues constructifs, menés par le cabinet sélectionné a permis de développer le projet. Trois lignes directrices ont été suivies dans ce dossier aujourd'hui validé : la compétence sport et nutrition, la compétence maintien à domicile, le suivi des patients auxquels sont prescrits des médicaments antivitaminés (AVK). »

« Quel est l'avenir de ce projet ? »

AL : « Notre projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire a obtenu la reconnaissance de l'Agence Régionale de Santé en novembre dernier. L'association Rosko Santé doit durant le premier semestre 2015 recenser les intentions de chaque professionnel de santé roscovite pour établir un montage financier. La commune réserve le terrain, nous devons nous charger du montage juridique et immobilier du projet. Nous espérons pouvoir concrétiser ce projet à l'horizon 2016 au moment où les constructions de l'éco-quartier débiteront. »

Musique

Les Forbans de Roscoff

Dans les années 80, trois musiciens amateurs se lient d'amitiés et décident d'unir leur passion pour la musique : Paul Le Guern (soliste à la Chorale Mouez Rosko), André Le Squer (pianiste) et Pierre Maurice qui aime particulièrement le chant et l'accordéon. Ce trio de qualité effectuera de nombreuses prestations dans l'Ouest sous le nom « Les Forbans de Roscoff », hommage à la chanson « Le Forban », chant traditionnel marin très ancien.

Auteur-compositeur, Pierre Maurice écrit de nombreuses chansons traditionnelles durant cette période. Diverses créations scéniques voient le jour : « Fortunes Océances » en 1992, « Les Feux de Beltane » en 93,94,95, classé parmi les quatre meilleurs spectacles de l'été, « Les briseurs de sonnettes » en 2003 (hommage aux Johnnies) ou encore « Le Zoo de Frédo » en 2002 (conte musical pour enfants). Il réalisera également une musique de film pour un reportage sur les répliques de Goélette pour France 3.

En 2011, le trio intègre un nouveau membre, Adrien-Noël Stéphan en charge des arrangements musicaux, pour un spectacle hommage à Maurice Vidalin, auteur parolier français décédé en 1986. Il a notamment écrit pour Gilbert Bécaud, Michel Fugain France Gall, Juliette Gréco, Françoise Hardy Gérard Lenorman, Mireille Mathieu, Michel Sardou ...Le succès est toujours présent.

En 2013, l'association Les Forbans de Roscoff est dissoute mais Pierre Maurice, du haut de ses 78 printemps souhaite continuer à jouer et à partager sa passion avec le public. Avec l'aide



Adrien, Delphine et Pierre perpétuent la légende des Forbans de Roscoff

d'Adrien Stéphan au clavier et de Delphine Manach au chant, le groupe effectue quelques représentations au niveau local avec un répertoire de chansons françaises et de compositions personnelles.

Plus d'infos : Pierre Maurice - 02 98 19 30 64

Recette par...Olivier Péron, chef du restaurant scolaire de Roscoff



Pour 4 personnes :

Lieu :

4 pavés de lieu jaune de ligne avec peau et écaillés
1 bouquet de cerfeuil
3 tranches de pain
1 trait d'huile d'olive

Lit d'oignon :

300 g d'oignons
20 cl de Côte du Rhône
5 cl de crème de cassis
20 g de beurre

Beurre rouge :

3 clémentines
20 graines d'aneth (ou de fenouil)
100 g beurre demi-sel

Pavé de lieu jaune rôti façon crumble de cerfeuil sur lit d'oignon de Roscoff au Côte du Rhône et au cassis, beurre de clémentine

Préparation

Lieu :

Commencer par faire de la chapelure en passant le pain au four à 140/160° jusqu'à ce qu'il soit sec, et ensuite l'écraser jusqu'à obtenir une poudre suffisamment fine.

Ensuite laver et hacher le cerfeuil sauf quelques feuilles pour la décoration, puis le mélanger à la chapelure et l'huile d'olive avec un peu de sel.

Etaler une couche de chapelure mélangée au cerfeuil sur les filets de lieu coté chair après avoir assaisonné chaque filet.

Pour cuire le poisson, disposer les pavés sur une feuille de papier sulfurisé coté peau et cuire au four (sec) à 110° durant 30 mn selon l'épaisseur (la température doit être de 63° à cœur).

Lit d'oignon :

Eplucher, laver, émincer les oignons puis les mettre dans une casserole avec le Côte du Rhône et le beurre. Laisser réduire à petit feu, lorsqu'il ne reste pratiquement plus de vin rouge, rajouter la crème de cassis, refaire cuire 5 mn, puis vérifier l'assaisonnement.

Beurre de clémentine :

Faire un jus avec les 3 clémentines et faire réduire doucement ce jus aux $\frac{3}{4}$ avec les graines d'aneth (attention : ne pas caraméliser le jus ou les côtés de la casserole).

Rajouter le beurre (qui est à température ambiante) petit à petit tout en remuant avec un petit fouet hors du feu.

Le beurre doit être onctueux et ne doit pas être bouilli.



A vous de jouer ! Préparez la recette, postez votre photo et donnez votre avis sur la page Facebook de la ville : VilleRoscoff

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff
Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - tourisme.roscoff@wanadoo.fr
www.roscoff-tourisme.com

Communauté des Communes du Pays Léonard
29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoum
est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté des Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. 08 00 22 05 74

Déchets verts

Une benne est installée à proximité de la salle polyvalente (7 jours /7 et 24h/24). Un conteneur pour les sacs plastiques est positionné à proximité. Merci de bien vouloir trier vos déchets.

Services Techniques - 02 98 61 20 42

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire
Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane VIDIE, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 10h00 - 11h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et à l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Jean-Pierre ALANORE, conseiller délégué aux affaires maritimes
Jeudi 15h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Vendredi 16h00 - 17h00

Agir et bien vivre à Roscoff



L'eau, une denrée rare et précieuse

Dans le Finistère, 69 millions de m³ d'eau potable sont « produits » chaque année, au terme d'un processus complexe qui transforme l'eau naturelle (prélevée dans les sous-sols ou en surface) en eau potable propre à la consommation. Mais seuls 58 millions de m³ sont finalement consommés « au robinet » : avec un rendement moyen des réseaux légèrement supérieur à 80%, ce sont ainsi 11 millions de m³ qui sont perdus chaque année. Ce qui est à la fois dommageable au plan environnemental (les prélèvements dans les ressources naturelles pourraient être moins élevés)

et pour les finances publiques.

A Roscoff, 296 000 m³ sont transportés jusqu'à notre cité par le Syndicat de l'Horn (l'organisme intercommunal qui assure la production d'eau pour 19 communes et 43 000 habitants du pays léonard). Le rendement de notre réseau communal est de 90%, grâce à l'attention constante que nous lui portons : surveillance, maintenance, contrôle, renouvellement de canalisations, réduction des fuites. Autant de travaux qui coûtent cher mais qui ne se voient pas : ils permettent pourtant d'acheminer une eau de qualité et en quantité suffisante à tout un chacun, et à préserver une denrée rare et précieuse, que nous devons tous protéger.

Daniel HYRIEN,
1^{er} adjoint - Vice-président du Syndicat de l'Horn

Roscoff Autrement



Mutualisation des services

A l'unanimité le conseil de la Communauté de Communes du Pays Léonard, CCPL, a validé un schéma de mutualisation de ses services. Il ne s'agit pas d'un transfert de compétences ni d'une perte d'autonomie pour les élus communaux, mais d'une nouvelle façon de travailler « ensemble ».

Les avantages attendus sont nombreux : une réelle solidarité entre les collectivités, une cohérence dans les projets, un meilleur service à l'usager par un plus grand professionnalisme des agents territoriaux, une rationalisation des équipements, et à terme une réduction des coûts,

donc une amélioration des finances locales.

Sur notre territoire, les collectivités ont pris des options divergentes. Saint Pol de Léon, mutualise nombre de ses services avec la CCPL. Roscoff opte pour la mutualisation minimale et nous pensons que ce n'est pas le bon choix. Le partage, l'échange, la co-gestion des équipements sont au coeur des évolutions de la société. La commune de Roscoff ne doit pas prendre de retard dans ces domaines.

Les abstentions du groupe majoritaire de notre commune au conseil municipal du 26 novembre fragilisent notre collectivité au sein de la CCPL.

Anne-Marie GUYADER DENIEUL,
Béatrice NOBLOT,
Michel AUTRET,
Elisabeth COUCHOURON

Roscoff à gauche toute



Mutualisation

Mutualisation et réforme territoriale visent à améliorer/rationaliser l'action publique. Sa réalisation devra faire face à de nombreux obstacles comme l'égoïsme des communes riches ou la peur des maires d'être dépossédés de leurs prérogatives. Pourtant, les communes ne jouant pas le jeu de la mutualisation sont prévenues qu'elles en subiront les conséquences financières. Il faudra également se préparer, pour les prochaines échéances électorales, à ce que l'élection des conseillers intercommunaux

soit directe, sur une liste distincte de celle des conseillers municipaux. Et il est souhaitable que les mêmes personnes ne figurent pas sur les deux listes. Ainsi la distinction sera plus facile entre intérêt communautaire et intérêt municipal, ce qui n'est pas le cas quand les maires des communes sont aussi les présidents et vice-présidents des communautés de communes. Il faudra que ce scrutin soit proportionnel, pour prolonger la proportionnelle de fait introduite par la représentation des différentes communes, pas toujours dirigées par une même majorité, en fonction de leurs populations.

Stéphane AUDIC
<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Les Bénévoles de Pays Passionnés d'histoire...



Guides bénévoles, ils arpentent chaque été les rues de Roscoff pour faire découvrir aux touristes les perles du patrimoine roscovite avec gentillesse et érudition.



Lina, Paulette et Martial font découvrir chaque été aux touristes les lieux symboliques de Roscoff

On les nomme les «Bénévoles de Pays», ils sont aujourd'hui 43 animateurs bénévoles inscrits dans la commission patrimoine de l'Office de Tourisme Intercommunautaire. Depuis 1993, ces « mordus d'histoire » font découvrir aux estivants les trésors patrimoniaux du territoire. A Roscoff, Martial et Paulette Anquet, Lina Cattois, Catherine Labourdette et Nicole Moysan sillonnent depuis de nombreuses années la cité corsaire.

Des amoureux de Roscoff

Lina est Roscovite ; voilà 21 ans qu'elle guide les estivants dans les ruelles de Roscoff avec toujours la même passion. Durant toutes ces années à Roscoff, elle a pu voir les différentes évolutions de la ville et rencontrer de nombreuses personnalités.

Chaque été, sa voix résonne dans les rues de Roscoff, un petit groupe attentif se forme derrière elle et boit ses paroles. «Je les accueille comme des amis et leur montre la ville telle que je l'aime et la vit», explique-t-elle.

Paulette et Martial ont attrapé le même virus. La famille de Paulette est originaire de Roscoff. «Nous sommes des passionnés d'histoire mon mari et moi, lorsque nous nous sommes installés à Roscoff, nous avons commencé à nous documenter sur l'histoire de la ville, mon père me racontait de nombreuses anecdotes lorsque j'étais jeune et tout cela est resté dans ma mémoire, j'avais envie de faire partager ma passion» explique Paulette.

Durant ces dernières années, de nombreux parcours se sont dessinés : l'église, les vieilles maisons, le centre historique, la Station Biologique, le centre de Perharidy et les fresques de Kerga...

Chaque année, les bénévoles travaillent, se documentent pour répondre au mieux aux interrogations du public. Et ça marche ! Avec 170 animations proposées et 5700 visiteurs sur l'ensemble du territoire, les visites patrimoniales ont encore de beaux jours devant elles.

Les bénévoles proposent en moyenne deux à trois visites sur la période estivale « Nous

voudrions faire plus mais cette tâche demande un grand investissement » rajoute Lina.

De la curiosité...

« Nous nous prenons vite au jeu des questions-réponses et les gens sont très curieux, deux types de public s'adressent à nous : le premier, cultivé, recherche les points de détail. Le second se contente d'une visite d'ordre général » explique Martial qui effectue avec Paulette, son épouse la visite : Découverte des fresques de Kerga et aperçu sur l'histoire du centre de Perharidy.

« Nous sommes parfois obligés de jouer les gendarmes ; la curiosité pique les touristes qui ont tendance à sortir du circuit » explique Paulette avec un sourire en coin.

À la recherche d'une atmosphère

Les « Bénévoles de Pays » sont pour la plupart retraités. Ils viennent tous d'horizons différents mais ont une passion en commun : l'histoire et le patrimoine. « Il faut avoir le sens du contact et ponctuer les histoires de petites anecdotes, le public adore...montrer ce qui n'est pas visible, par exemple les gens sont vraiment intrigués par les caves de Roscoff ou encore par la rue des Perles » explique Lina. « Nous sommes là pour les plonger dans une atmosphère » conclut Martial.

Les Breiz'ters

L'office de Tourisme intercommunautaire a créé en 2014 un nouveau concept : Les Breiz'ters. Comme les Greeters (en français : hôtes), des bénévoles effectuent un accueil gratuit et individualisé pour une rencontre authentique lors d'une balade. Après Saint-Pol-de-Léon, Roscoff et Landivisiau vont également pouvoir être visités de cette manière. Les Breiz'ters vont non seulement souligner les lieux intéressants ou inconnus, mais ils vont aussi parler de la vie de tous les jours et de leurs coups de cœur.

Plus d'infos :

Office du Tourisme Intercommunautaire
02 98 29 09 09 - pays.du.leon@wanadoo.fr